

Actes du colloque *Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances* présenté dans le cadre du 90^e Congrès de l'Acfas

La Collaborative. Mobiliser les connaissances académiques et créer des synergies intersectorielles autour de l'apprentissage par enquête

Sandra Lapointe* et Catherine Klausen

RÉSUMÉ | La Collaborative (<http://la-collaborative.org/>) offre une alternative aux modèles plus « traditionnels » de partenariats école-université qui reposent sur la formation professionnelle des personnes enseignantes. Cette nouvelle approche canadienne assoit les collaborations école-université sur un modèle de courtage des connaissances et a le potentiel d'être transformatrice au niveau systémique. Notre contribution fait état des motivations qui sous-tendent le projet.

MOTS CLÉS | *Collaboration école-université, courtage de connaissances, expertise universitaire, expertise pédagogique, apprentissage par enquête*

1. Une nouvelle approche aux partenariats école-université

Les modèles traditionnels de collaboration entre le personnel enseignant des écoles et le milieu universitaire sont axés sur l'apprentissage des personnes enseignantes, et reposent sur les avantages perçus qu'une capacité pédagogique accrue apporterait aux élèves. Mais ces collaborations sont aussi généralement comprises selon une « approche déficitaire » qui prend pour acquis que les enseignantes et enseignants actuels manquent encore d'aptitudes ou de compétences, ou qu'ils ont besoin de connaissances sur de nouvelles approches et que collaborer avec les universités (par exemple en matière de développement professionnel, de perfectionnement) peut les aider à combler ces lacunes (Sandholtz, 2002).

Il existe peu d'exemples de partenariats école-université centrés sur la mobilisation des connaissances plutôt que sur la formation des personnes enseignantes. La Collaborative déploie une approche de courtage de connaissances qui s'éloigne du modèle *push and pull*, ainsi que des collaborations intensives et à long terme axées sur la mobilisation de connaissances spécialisées. Elle favorise plutôt des « micro-collaborations » qui mobilisent un vaste savoir-faire disciplinaire pouvant servir à soutenir les enseignants et enseignantes qui mènent des enquêtes en classe. Le processus s'articule autour de l'idée qu'il existe des besoins de connaissances au-delà de l'expertise spécialisée et que les universitaires sont bien placés pour y répondre. L'accumulation de collaborations fréquentes et courtes

* Correspondance : lapointe@mcmaster.ca | Les affiliations des autrices se trouvent à la fin de l'article.

mobilise ces connaissances avec le potentiel de créer des synergies systémiques, y compris une meilleure intégration des parcours d'apprentissage tout au long du continuum de la maternelle jusqu'aux études postsecondaires.

2. Comment fonctionne La Collaborative

La collaboration au sein de La Collaborative est structurée par une plateforme en ligne sur mesure. Les personnes enseignantes initient le processus et reçoivent le soutien de « courtiers et courtières en connexion » dès qu'elles formulent une telle demande.

Un enseignant ou une enseignante commence sa demande en choisissant une activité de collaboration avec une personne experte, c'est-à-dire l'option qui correspond le mieux à l'étape de son processus d'apprentissage par projet. La collaboration prendra la forme d'une visite en classe au cours de laquelle l'universitaire interagira directement avec la classe, en personne ou virtuellement, au sujet de l'aspect pertinent de leur projet.

Le rôle des « courtiers et courtières en connexion » est de mettre en relation les demandes enseignantes avec les personnes expertes – qui se seront inscrites séparément en remplissant un simple formulaire. Cela comprend : l'évaluation de la demande et des besoins, l'examen de la base de données d'expertises pour identifier une collaboratrice ou un collaborateur et l'affecter à la collaboration, puis, d'assurer la communication avec les deux parties concernant les attentes et la logistique de la visite en classe et enfin, de répondre à toutes les questions qui se poseraient en cours de route. La raison d'être de ce processus est que le courtier ou la courtière de connexion prenne en charge les efforts de facilitation : gérer les communications, s'assurer que suffisamment d'informations sont partagées en cas de besoin et que les attentes sont équilibrées.

Comme pour toute plateforme en ligne, l'engagement et la collaboration peuvent être perturbés par divers facteurs. Les courtiers et courtières en connexion prennent les devants pour atténuer toute perturbation et contacteront les personnes enseignantes et leur fourniront une assistance chaque fois qu'elles laissent une demande inachevée, répondront aux demandes de clarification, etc. Le principe ici est d'utiliser la technologie pour soutenir le courtier ou la courtière en connexion dont la tâche est de créer des connexions humaines réelles; la plateforme en ligne n'est qu'une simple extension de ses capacités.

Pour ne pas surcharger l'expert ou l'experte, il est demandé de ne pas se préparer au-delà d'une simple revue des thématiques qui seront soulevées et de se concentrer sur l'aide aux élèves dans leur réflexion. Les informations partagées sont structurées pour calibrer les attentes du côté universitaire concernant la collaboration, maintenir le temps consacré à un faible niveau et éviter toute perception selon laquelle la collaboration nécessite plus de préparation que les heures normales de travail.

La collaboration s'engage une fois que l'expert ou l'experte accepte l'invitation, et les deux parties y travailleront en parallèle sous la direction du courtier ou de la courtière de connexion. Bien qu'ils ne soient pas encouragés à se rencontrer avant la visite en classe, le courtier ou la courtière peut déterminer

qu'une réunion préalable à la visite serait utile. Cette courte visite a pour objet une seule expérience d'interaction auprès d'une classe sur les questions soulevées. La coordination parallèle garantit que les différences culturelles professionnelles ne feront pas obstacle à la mise en place des bases d'une collaboration fructueuse.

La plateforme crée des collaborations entre les universités ou les établissements d'enseignement postsecondaire et les enseignants et enseignantes des niveaux primaires et secondaires. Ces collaborations combinent les atouts des universitaires (c'est-à-dire un vaste savoir-faire disciplinaire) et des enseignants et enseignantes (c'est-à-dire une vaste expertise pédagogique) pour améliorer l'expérience d'apprentissage des jeunes dans le contexte des méthodologies basées sur l'enquête et l'apprentissage par problème.

Les partenaires universitaires qui participent au programme ne sont pas basés dans des facultés d'éducation. Ce sont des universitaires dotés d'un programme de recherche et d'une expertise proches des matières couvertes par les personnes enseignantes qui appliquent leur savoir-faire didactique en classe (par exemple les études sociales, les sciences, les langues, les arts...). Le programme met en œuvre un processus de partenariat en négociant des collaborations structurées dans lesquelles les personnes enseignantes et les experts et expertes universitaires en la matière partagent la responsabilité d'une activité d'apprentissage en classe, pendant la durée d'une leçon, avec un rôle différent. Les activités d'apprentissage par projet et par enquête constituent l'occasion idéale pour structurer de telles collaborations.

3. Réciprocité des besoins et des atouts

L'un des principaux objectifs des interactions créées grâce à La Collaborative reste la mobilisation des connaissances : l'universitaire mobilise les connaissances dans la communauté où elles peuvent être récupérées par les élèves pour enrichir leur apprentissage. Mais chaque partie a beaucoup à gagner. Par exemple, l'universitaire acquiert un aperçu direct de la manière dont sa discipline est abordée dans l'enseignement primaire ou secondaire. L'enseignant ou l'enseignante a de son côté la possibilité de se développer ou de prendre confiance en lui en participant au dialogue.

Cette réciprocité est intentionnellement ancrée dans l'approche de mobilisation des connaissances qui sous-tend le projet. Elle s'appuie sur trois hypothèses :

- a) Une synergie accrue entre le personnel enseignant des écoles primaires et secondaires et les chercheurs et chercheuses œuvrant dans les universités serait souhaitable.
- b) Le personnel enseignant possède une expertise pédagogique qui le positionne de manière unique pour diriger l'apprentissage dans une classe.
- c) Les universitaires, en plus d'être des spécialistes dans leur discipline, possèdent une vaste expertise disciplinaire qui peut également être utilisée.

Le troisième point est particulièrement important. La stratégie du projet consiste à considérer (a) comme un fait brut, c'est-à-dire quelque chose qui est souhaitable en soi, et à identifier les contextes dans lesquels les partenariats école-université pourraient exploiter (b) et (c) comme atouts réciproques dans la poursuite de (a). D'un point de vue actif, l'objectif est de soutenir des collaborations qui libèrent la réciprocité de l'expertise enseignante en pédagogie et du vaste savoir-faire disciplinaire des expertises universitaires pour servir à la fois les objectifs de l'enquête et de l'apprentissage par projet en classe. Cela crée des collaborations qui servent les synergies au niveau des systèmes, de la maternelle jusqu'au postsecondaire.

La pression croissante exercée sur les disciplines universitaires et les programmes de recherche pour qu'ils démontrent à la fois leur pertinence et leur impact social, ainsi que leur capacité à maintenir des niveaux suffisants d'inscription dans les programmes du premier cycle et des cycles supérieurs, motive souvent les initiatives de sensibilisation et les visites d'experts dans les milieux scolaires. Mais, afin de contribuer à remplir le mandat plus large d'engagement communautaire des universités qui souhaitent se positionner comme institutions d'ancrage dans leurs régions, les universitaires doivent trouver de nouvelles façons de mobiliser, en plus de leurs intérêts et de leur expertise en matière de recherche, leurs vastes connaissances disciplinaires.

4. L'approche systémique de mobilisation des connaissances

La Collaborative crée un environnement à faibles enjeux et à faibles risques dans lequel des systèmes différents participent, peuvent se « croiser » pour offrir de nouvelles opportunités de partager des idées. La plateforme est conçue pour réduire les obstacles à ces types d'échanges (par exemple le manque d'informations, les contraintes de temps, les structures administratives) en s'appuyant sur le principe important selon lequel « les écoles en tant que systèmes d'apprentissage ou "systèmes qui apprennent" ont besoin d'agents et agentes qui "se connectent" les uns aux autres pour que l'expertise puisse circuler » [notre traduction] (Nielsen et al., 2021, p.537).

Deuxièmement, l'accent mis sur la réciprocité, et en particulier sur l'impératif que les processus de collaboration soient conçus autour des besoins et des atouts réciproques, repose sur l'hypothèse selon laquelle, même si les universités doivent être impliquées dans le renforcement des capacités et des compétences du personnel enseignant, les collaborations qui se construisent autour du partenariat école-université doivent aller au-delà des opportunités immédiates de recherche, de financement et de développement professionnel. Dans notre modèle, les enseignants et enseignantes rencontrent les universitaires autour de collaborations où les résultats souhaités ne sont pas ambitieux. Toutefois, l'itération et la réplication, à grande échelle, intensifie au fil du temps les effets pour produire des changements au niveau des systèmes.

La plupart des approches de mobilisation des connaissances en sciences humaines et sociales, y compris la nôtre, visent à accroître l'impact de la recherche et des connaissances universitaires pour créer un changement social. Une perspective systémique sur la mobilisation des connaissances est cruciale. À ce stade, l'utilisation de la technologie augmente la capacité des courtiers et courtières en connexion qui peuvent, en théorie, répondre aux besoins de centaines de personnes en même temps, augmentant

ainsi l'impact des universitaires sur un plus grand nombre de jeunes, tout en atteignant également un niveau national, et même mondial, grâce aux visites virtuelles.

En créant de nouvelles façons de se rencontrer dans tous les secteurs, nous créons le type de synergie qui peut conduire à des changements de culture, en changeant les institutions mêmes dont nous faisons partie, en changeant les politiques, les modèles de financement et d'incitation, etc. dans le cadre d'une mise à l'échelle. Enfin, en se concentrant sur la mobilisation des connaissances et des atouts des deux côtés de la collaboration et en s'appuyant sur les besoins réciproques, les processus collaboratifs évoluent en profondeur, modifiant ainsi la façon dont les gens perçoivent ces concepts et comment ils les valorisent. Avec le temps, des programmes comme le nôtre pourraient faire partie d'un mouvement social émergent plus large s'éloignant d'une culture de déconnexion entre écoles et universités, s'éloignant de la fausse dichotomie entre théorie et pratique (Jackson et Burch, 2016) et se tournant vers des synergies interniveaux pour transformer la façon dont nous comprenons la collaboration.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le colloque *Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances* a bénéficié du soutien des organismes suivant : Fonds de recherche du Québec – Société et Culture, Conseil de recherches en sciences humaines, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Fondation Mirella et Lino Saputo, Centre des Compétences futures, Mitacs, Agence régionale de santé d'Île-de-France, Agence nationale de recherche française, Expertise France/l'Initiative et USAID.

AFFILIATION DES AUTRICES

Sandra Lapointe, Ph.D.

Professeure titulaire | McMaster University

Catherine Klausen, Ph.D.

Chercheuse postdoctorale | McMaster University

RÉFÉRENCES

- Jackson, A., et Burch, J. (2016). School Direct, a policy for initial teacher training in England: plotting a principled pedagogical path through a changing landscape. *Professional Development in Education*, 42(4), 511-526.
- Nielsen, W., Lipscombe, K., Tindall-Ford, S., Duchesne, S., Weatherby-Fell, N., et Sheridan, L. (2021). Universities and teacher professional learning in the new policy context of teacher accreditation. *Asia-Pacific Journal of Teacher Education*, 49(5), 533-549.
- Sandholtz, J.H. (2002). Inservice training or professional development: contrasting in a school/university partnership. *Teaching and Teacher Education*, 18, 815-830.

CITATION SUGGÉRÉE

Lapointe, S., et Klausen, C. (2023). La Collaborative. Mobiliser les connaissances académiques et créer des synergies intersectorielles autour de l'apprentissage par enquête, *Revue sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 7(3). <https://doi.org/10.18166/tuc.2023.7.3.42>



ISSN | 2369-8896

www.revue-tuc.ca



Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International